



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du code Général Territorial)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 15 septembre 2026 à 19h30** en session ordinaire.

Election d'un ou d'une secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 05 juin 2026

1. Renouvellement d'agrément service civique
2. Création d'emplois et rémunération de 5 agents recenseur
3. Désignation d'un coordonnateur communal de recensement de la population et fixation des modalités de rémunération.
4. Création d'un poste de bibliothécaire territorial à temps complet
5. Convention schéma pluvial
6. Modification délibération 102026 Acquisition des parcelles AC 205, 204, 102 allée de la Futaie
7. Revalorisation automatique de la redevance annuelle du SDEC et fixation du montant.

Questions et informations diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 07 septembre 2026

Le Maire
Bernard ENAULT